



Ville de Pontivy

Extrait du registre des délibérations

Château des Rohan, Étude de définition et de faisabilité d'un projet culturel, touristique et patrimonial Demande de subvention auprès du Conseil départemental

DEL-2020-037

Numéro de la délibération : 2020/037

Nomenclature ACTES : Domaines de compétences, Culture

Information relative à l'environnement : non

Date de réunion du conseil : 27/04/2020

Date de convocation du conseil : 21/04/2020

Date d'affichage de la convocation : 21/04/2020

Début de la séance du conseil : 18 heures

Présidente de séance : Mme Christine LE STRAT

Secrétaire de séance : M. Paul LE GUERNIC

Étaient présents : M. Philippe AMOURETTE, M. Christophe BELLER, M. Loïc BURBAN, Mme Marie-Madeleine DORE-LUCAS, Mme Chantal GASTINEAU, Mme Stéphanie GUEGAN, Mme Annie GUILLEMOT, M. Michel GUILLEMOT, M. Georges-Yves GUILLOT, M. Michel JARNIGON, M. Hervé JESTIN, Mme Madeleine JOUANDET, Mme Elisabeth JOUNEAUX-PEDRONO, Mme Laurence KERSUZAN, Mme Emmanuelle LE BRIGAND, M. Paul LE GUERNIC, Mme Alexandra LE NY, Mme Christine LE STRAT, Mme Maryvonne LE TUTOUR, Mme Sylvie LEPLEUX, Mme Laurence LORANS, M. Yann LORCY, M. Christophe MARCHAND, M. François-Denis MOUHAOU, M. Jacques PERAN, Mme Soizic PERRAULT, M. Alain PIERRE, Mme Claudine RAULT, Mme Françoise RAMEL, Mme Véronique RISSEL, M. Eric SEGUET.

Étaient représentés : Mme Emilie CRAMET par Georges-Yves GUILLOT, M. Eddy RENAULT par Soizig PERRAULT

Château des Rohan
Étude de définition et de faisabilité
d'un projet culturel, touristique et patrimonial

Demande de subvention auprès du Conseil départemental

Rapport de Laurence KERSUZAN

Dans la perspective de la réouverture au public du château des Rohan, une mission d'étude de définition et de faisabilité d'un projet culturel, touristique et patrimonial a été attribuée à l'entreprise Maîtres du Rêve, située 16, rue Raymond Losserand- 75014 Paris.

Le coût de l'étude s'élève à 42 468 euros TTC (35 390 euros HT) dont la moitié est prise en charge par la Caisse des Dépôts et Consignations.

La Ville de Pontivy peut également bénéficier d'une aide financière du Conseil départemental du Morbihan.

Nous vous proposons :

- d'autoriser la maire à solliciter cette subvention

La délibération est adoptée par 32 voix pour et 1 abstention.

Ont voté pour : M. Philippe AMOURETTE, M. Christophe BELLER, M. Loïc BURBAN, Mme Emilie CRAMET, Mme Marie-Madeleine DORE-LUCAS, Mme Chantal GASTINEAU, Mme Stéphanie GUEGAN, Mme Annie GUILLEMOT, M. Michel GUILLEMOT, M. Georges-Yves GUILLOT, M. Michel JARNIGON, M. Hervé JESTIN, Mme Madeleine JOUANDET, Mme Elisabeth JOUNEAUX-PEDRONO, Mme Laurence KERSUZAN, Mme Emmanuelle LE BRIGAND, M. Paul LE GUERNIC, Mme Alexandra LE NY, Mme Christine LE STRAT, Mme Maryvonne LE TUTOUR, Mme Sylvie LEPLEUX, Mme Laurence LORANS, M. Yann LORCY, M. Christophe MARCHAND, M. François-Denis MOUHAOU, M. Jacques PERAN, Mme Soizic PERRAULT, M. Alain PIERRE, Mme Claudine RAULT, M. Eddy RENAULT, Mme Véronique RISSEL, M. Eric SEGUET.

S'est abstenue : Mme Françoise RAMEL.

Fait à Pontivy, le 28 avril 2020

**LA MAIRE
Christine LE STRAT**

Transmise au contrôle de légalité le :

Publiée au recueil des actes administratifs le :

Certifiée exécutoire

**LA MAIRE
Christine LE STRAT**